



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E14234

VALABLE JUSQU'AU 12/01/2025

ÉDITÉ LE 23/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/02/2001

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 26/03/2019
15 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGERS 434 579 850

Siret : 434 579 850 00018

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 5418594

Assurance Responsabilité Travaux :

ABEILLE IARD & SANTE 78427567

Assurance Responsabilité Civile :

ABEILLE IARD & SANTE 78427567

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2023

Raison sociale : ATCS

ZONE ACTIVITES LE VISSOIR
40 BD ANDRE DAUTEL
49800 TRELAZE

Téléphone : 02 41 18 23 30

Portable : 06 15 55 55 48

Site Internet : www.atcs-49.fr

E-mail : rh@atcs-49.fr

Responsabilité légale :

ATES (849 080 510) / THIBAUT STÉPHANE MANDATAIRE

Fax :

Effectif moyen : 39

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	14/12/2022
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	01/12/2021
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	01/12/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	08/09/2021
o Poêle ou insert bois	08/09/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/12/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/12/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGERS
81, RUE DES PONTS DE CE
49000 ANGERS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.